

Image not found or type unknown



Impots revenus app mobile

Par **angerf1st**, le **23/04/2014** à **12:51**

Bonjour, suite à la création d'une application mobile (Windows Phone), j'ai décidé de la mettre en vente sur le store de Microsoft. N'ayant pas de compte pour cela, c'est un ami qui me l'a mise en ligne. Les quelques centaines d'euros de revenus générées par cette app ont donc été virées sur son compte. Lui a un statut d'auto entrepreneur. Il m'a bien entendu reversé les sommes générées par mon application et garde les sommes générées par les siennes. Jusque là, tout va bien. Mais un problème se pose : comment se passe la déclaration de nos impôts respectifs ? Doit-il tout déclarer ou uniquement les revenus de ses applications ? Et quant à moi, que dois-je déclarer ? Sous quel statut ? Merci d'avance pour votre aide

Par **Michel**, le **25/05/2014** à **12:28**

Bonjour, Votre ami devra déclarer ce chiffres d'affaires car en cas de contrôle, on le redressera automatiquement. A votre niveau, vu le faible montant les impôts ne vous ennueront pas normalement, mais ce serait plus simple que vous vous mettiez aussi en AE.